

Séance du jeudi 18 janvier 2024 à 20h

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit janvier à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Dietwiller,

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : Pierrette KEMPF, Raymonde SEILER, Richard LIEBY, adjoints
Claude SCHULLER, André BECK, Dominique RISTORCELLI, Emmanuelle BONDUELLE,
Elodie DEMARE, Charles KREMPPER, Elodie GERUM, Guillaume POIMBOEUF conseillers
municipaux

Absents excusés avec procuration :

Michel BOBIN, procuration à Christian FRANTZ

Alain MORILLON, procuration à Richard LIEBY

Absents excusés sans procuration : Eléonore JEAN DIT PANNEL

En présence de Annie DEVEY (secrétariat)

Quorum : 8 – présents 12

Secrétaire de séance : Pierrette KEMPF

Convocation du 11/01/2024

5. Restauration de la Vieille Tour – avenant n°3 – lot 01 – Pierres de taille – gros œuvre – SCHERBERICH

Le marché de travaux du lot n° 01 a été attribué à l'entreprise SCHERBERICH pour un montant initial de 367 128,90 € HT.

Le présent avenant est lié au remplacement de la croix en grès sur la toiture de la tour et à la décision de renoncement à la réalisation de travaux de dallage en pierre au rez-de-chaussée de la Vieille Tour.

Il est proposé un avenant 03 au lot 01 :

- plus-values et moins-values pour un total négatif de – 15 150,00 € HT ;
- les avenants 01, 02 et 03 s'élèvent respectivement à + 17 784,40 € HT, + 36 212,35 € HT et - 15 150,00 € HT, pour un total de 38 846,75 € HT soit 10,58 % du montant du marché initial ;
- le montant total des travaux passe de 367 128,90 € HT (montant initial) à 405 975,65 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'accepter l'avenant 03 au lot 01 décrit ci-dessus ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

Signatures : Le Maire Christian FRANTZ, La secrétaire Pierrette KEMPF



Certifié exécutoire – Le Maire – Christian FRANTZ

transmis à la sous-préfecture le 23/01/2024 - affiché le 23/01/2024